

## PETITION

### LES PARENTS DISENT NON A L'ECOLE LE MERCREDI MATIN

Suite aux résultats de la "consultation" du DIP qui n'en était pas vraiment une (elle ne proposait aucun choix), ce qui explique certainement le peu de réponses des parents qui ont eu l'impression que les jeux étaient faits, nous estimons qu'il est important que les parents fassent entendre leurs voix.

En signant cette pétition, nous parents, manifestons notre opposition au modèle d'horaire scolaire proposé (instauration de l'école le mercredi matin) et ce notamment pour les raisons suivantes:

- Le mercredi n'est pas un jour oisif qui casse le rythme des enfants. Beaucoup d'enfants en profitent pour pratiquer des activités souvent tout aussi contraignantes (sport, musique, cours de langues, de religion, voire d'appui).
- C'est un jour privilégié:
  - o Pour les parents (père ou mère) qui travaillent à 80 % ;
  - o Pour les grands-parents (le week-end étant souvent réservé à la famille) ;
  - o Pour les petits qui ont besoin d'une pause, de pouvoir jouer tranquillement sans le stress lié à la présence permanente des autres enfants;
  - o Pour les plus grands, afin de pouvoir pratiquer leur(s) activité(s) préférée(s) sans être épuisés par une journée d'école;
  - o Pour pouvoir faire les devoirs tranquillement à nouveau sans la fatigue d'une journée d'école préalable.
- Genève est un canton cosmopolite, on ne peut pas le comparer à Fribourg ni au Valais qui ont d'autres réalités. L'étude PISA aurait dû être analysée de manière plus approfondie. De plus la Finlande (meilleur résultat PISA) n'est pas le pays où les enfants vont le plus à l'école. La corrélation entre le nombre d'heures d'école et la réussite scolaire est loin d'être prouvée.
- Comment organiser la garde des enfants le mercredi après-midi lorsque les parents travaillent à 100% (avec le système actuel, ils peuvent placer leurs enfants pour la journée, mais qui va les amener à leurs activités de l'après-midi)?
- Dans l'horaire du mercredi prévu, où sont les cours d'appui pour les élèves de 2P à 6P?

En conséquence, nous saisissons le Grand Conseil pour qu'il élabore un projet de loi adapté aux besoins des familles.

NOM	Prénom	Adresse	Nombre d'enfants de 0 à 11 ans	Signature

Cette pétition peut être signée par toute personne habitant sur le canton de Genève et dont les enfants sont ou seront scolarisés dans le canton, indépendamment de leur nationalité. Merci de renvoyer cette feuille jusqu'au 4 juillet 2010 à Aurélie Hofer-Morisod, 110 route de Frontenex, 1208 Genève.